

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, LABARTHE Lionel Maire de la commune de ANDIRAN certifie que :

L’avis d’enquête publique relative au projet d’élaboration du PLUi de l’Albret et à l’abrogation des cartes communales du territoire d’Albret Communauté fait l’objet d’un affichage réglementaire sur le panneau d’affichage situé en Mairie, à compter du 17 Mai 2024 et pendant toute la durée de l’enquête.

Fait à ANDIRAN

le, 15 JUILLET 2024

Le Maire

Lionel LABARTHE



CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussignée, **Valérie TONIN**, agissant en qualité de Maire de la Commune de BARBASTE certifie que :

l’Avis d’Enquête Publique relative au Projet d’élaboration du PLUi de l’Albret et à l’abrogation des cartes communales du territoire d’Albret Communauté a fait l’objet d’un affichage règlementaire sur le panneau d’affichage situé en Mairie, à compter du 17 Mai 2024 et pendant toute la durée de l’enquête.

Fait à BARBASTE, le 15 JUILLET 2024.

Le Maire, Valérie TONIN



CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Alain LORENZELLI, Maire de la commune de BRUCH certifie que :

L’avis d’enquête publique relative au projet d’élaboration du PLUi de l’Albret et à l’abrogation des cartes communales du territoire d’Albret Communauté a fait l’objet d’un affichage réglementaire sur le panneau d’affichage situé en Mairie, à compter du 17 Mai 2024 et pendant toute la durée de l’enquête.

Fait à BRUCH

Le 15 juillet 2024

Le Maire,

Alain LORENZELLI



DEPARTEMENT de LOT-ET-GARONNE
MAIRIE DE BUZET-SUR-BAÏSE

1 Place de la Résistance
- 47160 -

Tél : 05. 53.84.74.19

mairie.buzetsurbaise@collectivite47.fr



CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné, Jean-Louis MOLINIÉ, Maire de la commune de Buzet-sur-Baïse, certifie que :

L'avis d'enquête publique relative au projet d'élaboration du PLUi de l'Albret et à l'abrogation des cartes communales du territoire d'Albret Communauté a fait l'objet d'un affichage réglementaire sur le panneau d'affichage situé en Mairie, à compter du 17 Mai 2024 et pendant toute la durée de l'enquête.

Fait à Buzet sur Baïse, le 15 juillet 2024

Le Maire,
Jean-Louis MOLINIÉ

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Stéphanie DAVID Maire de la commune de CALIGNAC certifie que :

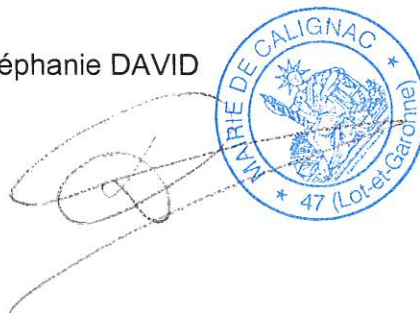
L’avis d’enquête publique relative au projet d’élaboration du PLUi de l’Albret et à l’abrogation des cartes communales du territoire d’Albret Communauté a fait l’objet d’un affichage réglementaire sur le panneau d’affichage situé en Mairie, à compter du 17 Mai 2024 et pendant toute la durée de l’enquête.

Fait à CALIGNAC

le, 15/07/2024

Le Maire,

Stéphanie DAVID





CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Serge LARROCHE, Maire de la commune de **ESPIENS** certifie que :

L’avis d’enquête publique relative au projet d’élaboration du PLUi de l’Albret et à l’abrogation des cartes communales du territoire d’Albret Communauté a fait l’objet d’un affichage réglementaire sur le panneau d’affichage situé en Mairie, à compter du 17 Mai 2024 et pendant toute la durée de l’enquête.

Fait à Espiens

Le, 15.07.2024



Le Maire
Serge LARROCHE

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, GARRABOS Jean-François, Maire de la commune de Feugarolles certifie que :

L’avis d’enquête publique relative au projet d’élaboration du PLUi de l’Albret et à l’abrogation des cartes communales du territoire d’Albret Communauté a fait l’objet d’un affichage réglementaire sur le panneau d’affichage situé en Mairie, à compter du 17 Mai 2024 et pendant toute la durée de l’enquête.

Fait à Feugarolles

Le 15 Juillet 2024

Le Maire,

Jean-François GARRABOS



MAIRIE DE FIEUX



Tél : 05.53.65.40.65

mairie-fieux@wanadoo.fr

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Monsieur AREVALILLO Joël, Maire de la commune de FIEUX certifie que :

L’avis d’enquête publique relative au projet d’élaboration du PLUi de l’Albret et à l’abrogation des cartes communales du territoire d’Albret Communauté a fait l’objet d’un affichage réglementaire sur le panneau d’affichage situé en Mairie, à compter du 17 Mai 2024 et pendant toute la durée de l’enquête.

Fait à FIEUX

Le, 15 juillet 2024

Le Maire,

Jo





DÉPARTEMENT
de LOT-ET-GARONNE

Arrondissement de NÉRAC

47600

Téléphone 05 53 65 40 04
E-mail : mairie.francescas@orange.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE de FRANCESCAS

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussignée, Paulette LABORDE, Maire de la commune de FRANCESCAS certifie que :

L’avis d’enquête publique relative au projet d’élaboration du PLUi de l’Albret et à l’abrogation des cartes communales du territoire d’Albret Communauté a fait l’objet d’un affichage réglementaire sur le panneau d’affichage situé en Mairie, à compter du 17 Mai 2024 et pendant toute la durée de l’enquête.

Fait à FRANCESCAS

le 15 JUILLET 2024

Le Maire,

Paulette LABORDE

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Pascal BOUTAN, Maire de la commune de Lamontjoie certifie que :

L’avis d’enquête publique relative au projet d’élaboration du PLUi de l’Albret et à l’abrogation des cartes communales du territoire d’Albret Communauté a fait l’objet d’un affichage réglementaire sur le panneau d’affichage situé en Mairie, à compter du 17 Mai 2024 et pendant toute la durée de l’enquête.

Fait à Lamontjoie

le, 15 juillet 2024

Le Maire,

Pascal BOUTAN

The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of Lamontjoie, featuring a central emblem and the text "MAIRIE DE LAMONTJOIE" around the perimeter. Below the stamp is a handwritten signature in black ink, which appears to be "Pascal Boutan".

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Jacques ECHEVERRIA, Maire de la commune de Lannes Villeneuve de Mézin certifie que :

L’avis d’enquête publique relative au projet d’élaboration du PLUi de l’Albret et à l’abrogation des cartes communales du territoire d’Albret Communauté a fait l’objet d’un affichage réglementaire sur le panneau d’affichage situé en Mairie, à compter du 17 Mai 2024 et pendant toute la durée de l’enquête.

Fait à Lannes Villeneuve de Mézin

le, 15 Juillet 2024

Le Maire,

Jacques ECHEVERRIA



CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné Peres Serge, Maire de la commune de Lasserre certifie que :

L’avis d’enquête publique relative au projet d’élaboration du PLUi de l’Albret et à l’abrogation des cartes communales du territoire d’Albret Communauté a fait l’objet d’un affichage réglementaire sur le panneau d’affichage situé en Mairie, à compter du 17 Mai 2024 et pendant toute la durée de l’enquête.

Fait à Lasserre

le, 16 07 2024

Le Maire,



The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of Lasserre, Lot-et-Garonne. The stamp contains the text 'MAIRIE DE LASSERRE' at the top and 'Lot-et-Garonne' at the bottom. In the center, there is a coat of arms. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Gilles FOUYSSAC, Premier Adjoint au Maire de la commune de LAVARDAC certifie que :

L’avis d’enquête publique relative au projet d’élaboration du PLUi de l’Albret et à l’abrogation des cartes communales du territoire d’Albret Communauté a fait l’objet d’un affichage réglementaire sur le panneau d’affichage situé en Mairie, à compter du 17 Mai 2024 et pendant toute la durée de l’enquête.

Fait à LAVARDAC

Le, 15 juillet 2024

Gilles FOUYSSAC,

Premier Adjoint au Maire,



CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, André Apparitio, Maire de la commune de Le Fréchou certifie que :

L’avis d’enquête publique relative au projet d’élaboration du PLUi de l’Albret et à l’abrogation des cartes communales du territoire d’Albret Communauté a fait l’objet d’un affichage réglementaire sur le panneau d’affichage situé en Mairie, à compter du 17 Mai 2024 et pendant toute la durée de l’enquête.

Fait à Le Fréchou

le, 18 juillet 2024

Le Maire,

André APPARITIO



CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Jean-Pierre LUSSAGNET, Maire de la commune du NOMDIEU certifie que :

L’avis d’enquête publique relative au projet d’élaboration du PLUi de l’Albret et à l’abrogation des cartes communales du territoire d’Albret Communauté a fait l’objet d’un affichage réglementaire sur le panneau d’affichage situé en Mairie, à compter du 17 Mai 2024 et pendant toute la durée de l’enquête.

Fait à NOMDIEU

le, 16/07/2024

Le Maire,

Jean-Pierre LUSSAGNET



CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Jean-Louis LALAUE, Maire de la commune de LE SAUMONT certifie que :

L’avis d’enquête publique relative au projet d’élaboration du PLUi de l’Albret et à l’abrogation des cartes communales du territoire d’Albret Communauté a fait l’objet d’un affichage réglementaire sur le panneau d’affichage situé en Mairie, à compter du 17 Mai 2024 et pendant toute la durée de l’enquête.

Fait à LE SAUMONT

le, 16/07/2024

Le Maire,

Jean-Louis LALAUE





MAIRIE de MÉZIN

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussignée, Madame Dominique BOTTÉON, 1^{ère} Adjointe au Maire de la commune de MÉZIN certifie que :

L’avis d’enquête publique relative au projet d’élaboration du PLUi de l’Albret et à l’abrogation des cartes communales du territoire d’Albret Communauté a fait l’objet d’un affichage réglementaire sur le panneau d’affichage situé à côté de la Mairie, à compter du 17 Mai 2024 et pendant toute la durée de l’enquête.

Fait à Mézin,

Le 16 juillet 2024

Pour le Maire,

Madame la 1^{ère} Adjointe,

Dominique BOTTÉON



CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Francis MALISANI, Maire de la commune de MONCAUT certifie que :

L’avis d’enquête publique relative au projet d’élaboration du PLUi de l’Albret et à l’abrogation des cartes communales du territoire d’Albret Communauté a fait l’objet d’un affichage réglementaire sur le panneau d’affichage situé en Mairie, à compter du 17 Mai 2024 et pendant toute la durée de l’enquête.

Fait à MONCAUT

le, 15 juillet 2024

Le Maire, Francis MALISANI



CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Nicolas CHOISNEL, Maire de la commune de MONCRABEAU certifie que :


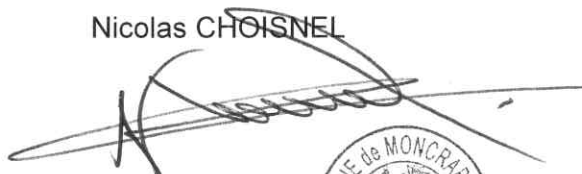
L’avis d’enquête publique relative au projet d’élaboration du PLUi de l’Albret et à l’abrogation des cartes communales du territoire d’Albret Communauté a fait l’objet d’un affichage réglementaire sur le panneau d’affichage situé en Mairie, à compter du 17 Mai 2024 et pendant toute la durée de l’enquête.

Fait à MONCRABEAU

le, 15 juillet 2024

Le Maire,

Nicolas CHOISNEL



RÉPUBLIQUE FRANCAISE
Département de Lot-et-Garonne
Arrondissement de NÉRAC
MAIRIE de
MONTAGNAC-SUR-AUVIGNON
8 grande rue
47600 MONTAGNAC-SUR-AUVIGNON

Tél : 05.53.97.11.68
communemontagnacsurauvignon@wanadoo.fr

Ouverture du secrétariat de mairie :
Lundi 08 h / 12 h – Jeudi 14 h / 18 h – Vendredi 08 h / 12 h

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Jean-Louis TOLOT, Maire de MONTAGNAC-SUR-AUVIGNON, certifie que :

L’avis d’enquête publique relative au projet d’élaboration du PLUi de l’Albret et à l’abrogation des cartes communales du territoire d’Albret Communauté a fait l’objet d’un affichage réglementaire sur le panneau d’affichage situé en Mairie, à compter du 17 Mai 2024 et pendant toute la durée de l’enquête.

A Montagnac s/Auvignon, le 15 juillet 2024

Le Maire,



Jean-Louis TOLOT

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Alain POLO, Maire de la commune de MONTESQUIEUL certifie que :

L’avis d’enquête publique relative au projet d’élaboration du PLUi de l’Albret et à l’abrogation des cartes communales du territoire d’Albret Communauté a fait l’objet d’un affichage réglementaire sur le panneau d’affichage situé en Mairie, à compter du 17 Mai 2024 et pendant toute la durée de l’enquête.

Fait à Montesquieu,

le, 15/07/2024

Le Maire,

ALAIN POLO





MONTGAILLARD-EN-ALBRET,
le 15 juillet 2024

ATTESTATION DU MAIRE

Je soussigné de COLOMBEL Henri, Maire de la commune de MONTGAILLARD-EN-ALBRET (Lot-et-Garonne)

Atteste que l'avis d'enquête publique relative au projet d'élaboration du PLUi de l'Albret et à l'abrogation des cartes communales du territoire d'Albret Communauté a fait l'objet d'un affichage réglementaire sur le panneau d'affichage situé en Mairie, à compter du 17 Mai 2024 et pendant toute la durée de l'enquête.

Pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à MONTGAILLARD-EN-ALBRET, le 15 juillet 2024

 Maire,

Henri de COLOMBEL

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Nicolas LACOMBE, Maire de la commune de NERAC certifie que :

L’avis d’enquête publique relative au projet d’élaboration du PLUi de l’Albret et à l’abrogation des cartes communales du territoire d’Albret Communauté a fait l’objet d’un affichage réglementaire sur le panneau d’affichage situé en Mairie, à compter du 17 Mai 2024 et pendant toute la durée de l’enquête.

Fait à Nérac

Le, 15 juillet 2024

Le Maire,

Nicolas Lacombe



29, Route de Xaintrailles

47230 POMPIEY

☎ 05.53.65.53.73

e . mail : commune@mairiepompiey.fr ---- www.mairiepompiey.fr

Ouverture de la Mairie

- Lundi 8H / 12h – 14h / 18h – Mardi 14h / 19h – Mercredi 14h / 18h – Jeudi 8h / 12h – 14h/18h – Vendredi 14h / 18h

POMPIEY le 17 Mai 2024

De

SUAREZ Jean-Pierre, Maire

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Monsieur SUAREZ Jean-Pierre, Maire, certifie :

Que :

➤ **L’Arrêté de mise à l’enquête publique n° AR_2024_337 du 6 Mai 2024**

« Portant sur l’approbation du Plan Local d’Urbanisme intercommunal de l’Albret et l’abrogation des cartes communales ».

A fait l’objet d’un affichage aux lieux accoutumés à compter de la date de réception de celui-ci.
Soit le **17 Mai 2024**.

Affichage du 17 Mai 2024 au 17 juillet 2024

Fait en Mairie de POMPIEY le 17 Mai 2024

SUAREZ Jean-Pierre, Maire



The image shows the official blue ink stamp of the Municipality of Pompiéy. The stamp is circular and contains the text 'MAIRIE DE POMPIEY' at the top, '47230 (Lot-et-Garonne)' at the bottom, and 'REPUBLIQUE FRANÇAISE' at the very bottom. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a figure holding a staff and a sun. A handwritten signature in blue ink is written across the stamp, extending to the right.

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Jean de Nadaillac Maire de la commune de POUDENAS que :

L’avis d’enquête publique relative au projet d’élaboration du PLUi de l’Albret et à l’abrogation des cartes communales du territoire d’Albret Communauté a fait l’objet d’un affichage réglementaire sur le panneau d’affichage situé en Mairie, à compter du 17 Mai 2024 et pendant toute la durée de l’enquête.

Fait à POUDENAS

le, 16 juillet 2024

Le Maire,

Jean de Nadaillac





Mairie

190 Place Jules LAROZE
47170 REAUP-LISSE

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Pascal LEGENDRE, Maire de la commune de REAUP-LISSE certifie que :

L’avis d’enquête publique relative au projet d’élaboration du PLUi de l’Albret et à l’abrogation des cartes communales du territoire d’Albret Communauté a fait l’objet d’un affichage réglementaire sur le panneau d’affichage situé en Mairie, à compter du 17 Mai 2024 et pendant toute la durée de l’enquête.

Fait à REAUP-LISSE,

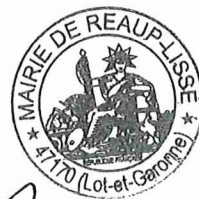
le, 16/07/2024,

Le Maire,

Pascal LEGENDRE

Par délégation du Maire
L’Adjoint,

Alain LAZANNE



CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Daniel AIRODO, Maire de la commune de SAINT VINCENT DE LAMONTJOIE, certifie que :

L’avis d’enquête publique relative au projet d’élaboration du PLUi de l’Albret et à l’abrogation des cartes communales du territoire d’Albret Communauté a fait l’objet d’un affichage réglementaire sur le panneau d’affichage situé en Mairie, à compter du 17 Mai 2024 et pendant toute la durée de l’enquête.

Fait à SAINT VINCENT DE LAMONTJOIE

le, 15/07/2024

Le Maire, Daniel AIRODO



CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Thierry PLANTÉ, Maire de la commune de SAINTE-MAURE-DE-PEYRIAC certifie que :

L’avis d’enquête publique relative au projet d’élaboration du PLUi de l’Albret et à l’abrogation des cartes communales du territoire d’Albret Communauté a fait l’objet d’un affichage réglementaire sur le panneau d’affichage situé en Mairie, à compter du 17 Mai 2024 et pendant toute la durée de l’enquête.

Fait à SAINTE MAURE DE PEYRIAC

Le, 17 JUILLET 2024

Le Maire, Thierry Planté





Département de Lot-et-Garonne
République Française

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Didier SOUBIRON, Maire de la commune de SOS certifie que :

L’avis d’enquête publique relative au projet d’élaboration du PLUi de l’Albret et à l’abrogation des cartes communales du territoire d’Albret Communauté a fait l’objet d’un affichage réglementaire sur le panneau d’affichage situé en Mairie, à compter du 17 Mai 2024 et pendant toute la durée de l’enquête.

Fait à SOS

le, 15 juillet 2024

Le Maire,

Didier SOUBIRON





COMMUNE DE
**SAINT-PÉ
SAINT-SIMON**

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Michel SABATHIER Maire de la commune de ST PE ST SIMON certifie que :

L’avis d’enquête publique relative au projet d’élaboration du PLUi de l’Albret et à l’abrogation des cartes communales du territoire d’Albret Communauté a fait l’objet d’un affichage réglementaire sur le panneau d’affichage situé en Mairie, à compter du 17 Mai 2024 et pendant toute la durée de l’enquête.

Fait à ST PE ST SIMON

Le 18 juillet 2024,



Le Maire,

Michel SABATHIER

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Jean-Pierre VICINI, Maire de la commune de Thouars-sur-Garonne certifie que :

L'avis d'enquête publique relative au projet d'élaboration du PLUi de l'Albret et à l'abrogation des cartes communales du territoire d'Albret Communauté a fait l'objet d'un affichage réglementaire sur le panneau d'affichage situé en Mairie, à compter du 17 Mai 2024 et pendant toute la durée de l'enquête.

Fait à Thouars-sur-Garonne

le, 16/07/2024

Le Maire,

 Le Maire
Jean Pierre VICINI

MAIRIE
DE
VIANNE



**BASTIDE DE
LOT-ET-GARONNE**

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Laurence BENLLOCH, Maire de la commune de VIANNE (Lot-et-Garonne) certifie que :

L’avis d’enquête publique relative au projet d’élaboration du PLUi de l’Albret et à l’abrogation des cartes communales du territoire d’Albret Communauté a fait l’objet d’un affichage réglementaire sur le panneau d’affichage situé en Mairie, à compter du 17 Mai 2024 et pendant toute la durée de l’enquête.

Fait à VIANNE

le, 15 juillet 2024

Le Maire,

Laurence BENLLOCH



MAIRIE
DE
XAINTRAILLES

Lot et Garonne
47 230 XAINTRAILLES



Téléphone : 05.53.65.52.94
Fax : 05.53.97.16.29

CERTIFICAT AFFICHAGE

Je soussignée Michèle AUTIPOUT, Maire de la Commune de XAINTRAILLES, certifie que l'avis d'enquête publique relative au projet d'élaboration du PLUi de l'Albret et à l'abrogation des cartes communales du territoire d'Albret Communauté a fait l'objet d'un affichage réglementaire sur le panneau d'affichage situé en Mairie, à compter du 17 Mai 2024 et pendant toute la durée de l'enquête.

Fait à Xaintrailles, le 16 juillet 2024



Michèle AUTIPOUT

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Monsieur Alain LORENZELLI, Président de la Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE, certifie que :

L’avis d’enquête publique relative au projet d’élaboration du PLUi de l’Albret et à l’abrogation des cartes communales du territoire d’Albret Communauté a fait l’objet d’un affichage réglementaire sur le panneau d’affichage situé au siège d’Albret Communauté, à compter du 17 Mai 2024 et pendant toute la durée de l’enquête.



Fait à Nérac, le **17 JUIL. 2024**

Le Président,

Alain LORENZELLI

Par Délégation,

Le deuxième vice-président

Nicolas CHOISNEL,

